

## **ARCHIVES DE PARIS**

### **ACCÈS À LA SALLE DE LECTURE – INFORMATIONS PRATIQUES**

**Année 2019** (mise à jour du 24 avril 2019)

#### **Jours et horaires d'ouverture de la salle de lecture**

- Le lundi de 13h30 à 17h30.
- Du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30.
- Les samedis de 9h30 à 17h00 :  
12 et 26 janvier, 9 et 23 février, 9 et 23 mars, 6 et 27 avril, 11 et 25 mai,  
15 et 29 juin, 7 et 28 septembre, 5 et 19 octobre, 16 et 30 novembre, 7 et 14 décembre.

#### **Arrêt des commandes**

16h20 en semaine, 16h le samedi.

#### **Restitution des documents**

17h20 en semaine, 16h45 le samedi.

#### **Horaires d'ouverture de la caisse**

De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Fermée le lundi matin et le samedi.

#### **Jours de fermeture de la salle de lecture**

- Du samedi 22 décembre 2018 au samedi 5 janvier 2019
- Du samedi 20 au lundi 22 avril (week-end de Pâques)
- Mercredi 1<sup>er</sup> mai (fête du Travail)
- Mercredi 8 Mai (Victoire 1945)
- Jeudi 30 et vendredi 31 mai (Ascension)
- Du samedi 8 au lundi 10 juin (week-end de Pentecôte)
- Du samedi 3 au samedi 17 août (fermeture estivale)
- Samedi 21 septembre (Journées européennes du Patrimoine)
- Vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 novembre (Toussaint)
- Du samedi 9 au lundi 11 novembre (Armistice de 1918)
- Du lundi 23 décembre 2019 au samedi 4 janvier 2020 (fermeture hivernale)

Tous les samedis du 6 juillet au 31 août inclus

# Extrait du règlement de la salle de lecture

## • Inscription - Consigne

Les Archives de Paris sont accessibles à tous (excepté aux enfants de moins de 12 ans).

L'inscription est gratuite, sur présentation d'une pièce d'identité comportant une photographie.

Une carte personnelle de lecteur est délivrée par année civile. Elle donne accès à la salle de lecture et est nécessaire pour commander des documents. Elle doit être présentée à l'accueil à chaque visite.

Le dépôt à la consigne automatique (vestiaire) des sacs, cartables et vêtements d'extérieur est obligatoire avant d'accéder à la salle de lecture. Seuls les outils nécessaires à la prise de note (crayon à papier uniquement, papier, ordinateur portable, appareil photo sans flash) sont autorisés. Nourriture et boisson sont prohibés. Les téléphones mobiles doivent être paramétrés en mode silencieux et peuvent être utilisés pour les photographies sans flash. Les appels téléphoniques sont interdits en salle de lecture et dans l'escalier d'accès.

## • Placement en salle de lecture

Le placement est libre selon les places disponibles. Chaque lecteur prend une plaque numérotée, disponible au guichet de la présidence de salle, à poser sur la table occupée. Ce numéro est associé à chaque commande de documents.

Les tables situées au fond de la salle de lecture (places 53 à 60) sont exclusivement réservées à la consultation des documents de grand format (cartes, plans et atlas). La consultation des microfilms et archives numérisées ne nécessite pas d'occuper une place numérotée.

## • Documents originaux à commander

Les documents conservés sur le site de la porte des Lilas doivent être commandés le jour même, avant 16h20. Leur consultation peut être poursuivie le lendemain.

Les commandes sont limitées à 3 références à la fois et plafonnées à 10 par jour. Elles sont disponibles dans la demi-heure suivant la commande informatique. Les documents conservés sur les sites annexes sont acheminés par navette les mardis et jeudis. La réservation s'effectue en salle de lecture ou par courriel en précisant la ou les cotes souhaitées, au plus tard la veille de la navette, avant 16h.

## • Reproduction de documents d'archives

Par les lecteurs :

Seuls les documents non reliés et en bon état peuvent être photocopiés directement par les lecteurs, après l'achat d'une carte de photocopies au distributeur (1€ la carte + 15cts par copie pour un A4 et 30cts pour un A3). Les lecteurs peuvent prendre des photographies des documents, sans flash. Des imprimantes sont également disponibles pour reproduire les archives numérisées et microfilmées. Les scanners à main ne sont pas autorisés en salle de lecture.

Par l'atelier de reprographie des Archives de Paris :

Des tirages de plans ainsi que des reproductions de documents reliés, sous format papier ou numérique, peuvent être réalisés sur demande, dans un délai minimum de 10 jours ouvrés. Les tarifs sont à solliciter auprès des présidents de salle.

### ARCHIVES DE PARIS

18 boulevard Sérurier 75019 Paris

Métro - Tram : Porte des Lilas



Bus : n° 48, 61, 96, 105,  
115, 129, 170, 249

Tél. : 01 53 72 41 23

Fax : 01 53 72 41 34

[dac.archives@paris.fr](mailto:dac.archives@paris.fr)

[www.archives.paris.fr](http://www.archives.paris.fr)



Rejoignez-nous sur Facebook

